

En 2015/2016

Système conventionnel



En 2017/2018

Système Herbager conventionnel



CARACTÉRISTIQUES DE LA FERME

UTH 2
SAU 62 ha
MAÏS EN HA 17 ha
HECTARES DE PRAIRIE 45 ha
VACHES LAITIÈRES 68
NOMBRE D'UGB 110,5

UTH 2
SAU 62 ha
MAÏS EN HA 10,6 ha
HECTARES DE PRAIRIE 48,5 ha
VACHES LAITIÈRES 70
NOMBRE D'UGB 117,2

LAIT VENDU 354 219 L
LAIT PRODUIT / VL / AN 5 429 L
PRIX DU LAIT / 1000 L 336 €



LAIT VENDU

- 9 243 L

LAIT VENDU 344 976 L
LAIT PRODUIT / VL / AN 5 141 L
PRIX DU LAIT / 1000 L 363 €

PRODUIT TOTAL 160 756 €
DONT PRODUITS LAIT 118 788 €
AIDES 25 388 €



PRODUIT TOTAL

+ 3 167 €

PRODUIT TOTAL 163 923 €
DONT PRODUITS LAIT 125 087 €
AIDES 22 464 €

COÛT ALIMENTAIRE 30 975 €
→ 87 € / 1000 L VENDUS
COÛT DE PRODUCTION CULTURES 13 605 €



COÛT ALIMENTAIRE

- 8 583 €

COÛT ALIMENTAIRE 22 392 €
← 65 € / 1000 L VENDUS
COÛT DE PRODUCTION CULTURES 12 209 €

FRAIS DE MÉCANISATION
SANS RÉCOLTE 19 714 €
FRAIS VÉTÉRINAIRES 3 298 €
AUTRES FRAIS D'ÉLEVAGE 19 972 €
(CONTRÔLE LAITIER, PAILLE, REPRO,...)



AUTRES FRAIS PRINCIPAUX

- 17 560 €

FRAIS DE MÉCANISATION
SANS RÉCOLTE 16 382 €
FRAIS VÉTÉRINAIRES 2 549 €
AUTRES FRAIS D'ÉLEVAGE 16 721 €
(CONTRÔLE LAITIER, PAILLE, REPRO,...)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
69 995 €



EBE

+ 3 167 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
87 555 €

ANNUITÉS TOTALES 9 234 €



ANNUITÉS

ANNUITÉS TOTALES 12 138 €

REVENU DISPONIBLE 60 760 €



REVENU DISPONIBLE

+ 14 657 €

REVENU DISPONIBLE 75 417 €

10 000 LITRES DE LAIT PRODUITS EN MOINS CAR LA PART DE MAÏS DANS L'ALIMENTATION DES VACHES A BAISSÉ AU PROFIT DU PÂTURAGE QUI EST MOINS LACTOGÈNE. IL Y A UNE DIMINUTION DU COÛT ALIMENTAIRE CAR IL N'Y A PAS NÉCESSITÉ D'AJOUTER UN ALIMENT CORRECTEUR POUR L'HERBE. LES ANIMAUX VONT EUX MÊME CHERCHER LA NOURRITURE (DONC MOINS DE FRAIS DE RÉCOLTE).

ÉTANT DONNÉ QUE LES VACHES PASSENT PLUS DE TEMPS DEHORS, ELLES UTILISENT MOINS DE PAILLE ET CONSOMMENT TRÈS PEU D'ALIMENT STOCKÉ. IL Y A DONC MOINS DE MANUTENTION DE FUMIERS ET LISIERS. L'EBE A AUGMENTÉ ET MÊME AVEC L'ACHAT D'UN TRACTEUR (MONTANT DES ANNUITÉS QUI AUGMENTE), LA FERME EST CAPABLE D'AVOIR UN REVENU DISPONIBLE BIEN SUPÉRIEUR.





Jean-Claude LEBRUN & Thierry PERRIER



EN 2013

LES FACILITÉS POUR CHANGER DE SYSTÈME

Les parcelles sont proches de la ferme. Nous avons assez de temps pour gérer les pâtures. On pense que c'est important de mettre à égalité l'élevage des génisses et celui des vaches laitières.

LES FREINS POUR CHANGER DE SYSTÈME

Les sols sur le site des vaches laitières sont peu portants en début de printemps et fin d'automne. Il a fallu créer des chemins pour faciliter la mise à la pâture et il faudrait en créer encore.

AUJOURD'HUI

LES ENVIES D'ÉVOLUTIONS

On aimerait arrêter la distribution de maïs aux génisses et la remplacer par du foin et de l'enrubannage. Cela permettra de ne pas avoir de double équipement sur les deux sites et de simplifier le travail pour l'hiver. S'il y avait des hectares disponibles pour s'agrandir, nous élèverions un peu plus de mâles.

LES FREINS POUR FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME

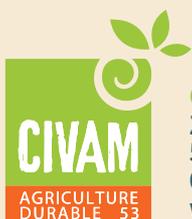
Nous n'avons pas une grande surface pour élever des mâles sans risquer de diminuer la production de lait. La rentabilité du lait est un peu supérieure à celle de la viande, nous privilégions la production laitière.

LES FACILITÉS POUR FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME

Il y a déjà un lot de boeufs normands mis en place (entre 5 et 10). Depuis un an, on croise quelques vaches normandes avec un taureau charolais pour constituer le lot des boeufs et pour mieux vendre les élèves en surnombre (par insémination).

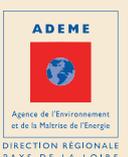
POINT DE VUE ET CONSEIL DE L'ÉLEVEUR

Je pense qu'il faut s'ouvrir aux évolutions, mais en réfléchissant à ce qui est nécessaire ou non. Il faut être curieux. On a des systèmes assez petits, est-ce que ça restera compétitif, ou faudra-t-il s'ouvrir à l'agrandissement de terrain pour pouvoir, peut-être, élever d'autres animaux ? Il faut faire attention aux charges (c'est l'objectif d'aujourd'hui) mais aussi faire attention aux produits (pour mieux les valoriser, grâce à la qualité ou la quantité).



CIVAM AGRICULTURE DURABLE DE LA MAYENNE

Zone artisanale de la Fonterie, Impasse des Tailleurs
53810 Changé
02 43 49 00 54 | civamad53@civam.org
www.civamad.org | Facebook : Civam AD 53



DIRECTION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE